Cabinet d'expertise comptable et de formation

# C M 2 F

Mohamed CHORFI

# EXPERT - COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES

### MAITRISER LA TVA DES ACTIVITES IMMOBILIERES

EN CONFORMITE AVEC LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES INTRODUITES PAR LA LF 2018

### La Taxe sur la Valeur Ajoutée [T.V.A Immobilière]

- I) Principes Généraux
- II) Champ d'application :
  - 1- Opérations obligatoirement imposables :
    - Travaux immobiliers.
    - **♥** Lotissement.
    - Promotion immobilière.
    - Livraison à soi- même de Construction (L.A.S.M.C.).

#### 2- Exonérations :

L.A.S.M Construction Avec droit à déduction.

#### III) Règles d'assiette:

#### 1- Fait générateur de la TVA :

- Travaux immobiliers.
- L.A.S.M biens immeubles:
  - > Lotisseurs
  - > Promoteurs immobiliers.

#### 2- Base imposable:

#### **Opérations de promotion immobilière :**

- Immeubles destinés à la vente (vente totale et vente fractionnée)
- > Immeubles destinés autre qu'à la vente :
  - **◆** L.A.S.M.C

#### **Opérations de lotissement :**

- > Terrains viabilisés destinés à la vente.
- Terrains viabilisés destinés à la construction.

#### IV) Déductions :

#### **Déductions autorisées :**

- L.A.S.M bien immeuble.
- Remboursement au titre des opérations de construction :
  - Logement à Faible Valeur Immobilière [L.A.F.V.I].
  - L.S.M.C.

MAITRISER LES OPERATIONS IMMOBILIERES EN MATIERE D'IS ET TVA CHEZ LES LOTISSEURS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS



#### <u>Cas n ° 1</u>:

⇒ L S M d'une unité industrielle

#### Cas $n^{\circ}$ 2:

Cession fractionnée d'un bien immeuble et Détermination de la quote part de terrain (Q.P.T) et de la T.V.A.

#### Cas $n^{\circ} 3$ :

Cas de taxation des opérations de Lotissement.

\_\_\_\_\_



## Cabinet d'Expertise Comptable et de Formation Mohamed CHORFI [CM2F]

www.cabinetchorfi.com

www.chorfiformation.com

Tél: 05.22.24.64.65 / 05.22.24.65.71 GSM: 06.61.14.88.03 / 06.10.13.21.06

m.chorfi47@gmail.com cabinetchorficm2f@gmail.com

